

Décision

Générale

colonial

Décision n° 553 décision n° 553 du 13 mai 1960

n° 553

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

13 mai 1960

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro

31 mai 1960

TEXTE INTÉGRAL

Pendant la durée des grandes vacances scolaires, en principe du 2 juin au 26 septembre 1960, seront placées dans la position prévue aux deux premiers alinéas de l'article 9 de l'arrêté n° 59/ SPCG du 17 mai 1958 les fonctionnaires de l'Enseignement dont les noms suivent qui ont renoncé volontairement au bénéfice du congé annuel à prendre dans la Métropole : MMmes Pottier Lucile, Bouissou Raymonde, Gaumont Esther, Audaire Alberte, Aucouturier Jacqueline, Farinès Nelly.